École de musique

Jamhour, le 30 septembre 2026

École de musique 2026-2027

Chers Parents,

L'École de musique, rattachée à l'ESA du Collège Notre-Dame de Jamhour, offre un enseignement musical spécialisé qui comprend les matières théoriques et la pratique régulière d'un instrument : **30 minutes de cours individuel** et **30 minutes de Solfège** (individuel ou en groupe). Elle est ouverte aux élèves **du CE1 (10e) à la Terminale**.

À la fin des études, et après avoir passé avec succès ses examens, l'élève reçoit un diplôme reconnu par l'État.

Les cours sont dispensés au **Grand Collège** les **mardis, mercredis, jeudis et vendredis, entre 15h et 20h** (la grille horaire sera communiquée aux élèves inscrits). Ils **débuteront au mois de novembre** 2026.

Frais annuels de participation :

- **cours en groupe de 3 :** 500 USD (instrument + solfège en groupe)
- **cours individuel** (réservé aux élèves ayant validé le cours de solfège préparatoire) : 600 USD (instrument + solfège individuel).

*Cette somme devra être réglée en **deux versements** qui figureront sur les deuxième et troisième **factures de scolarité**.*

En cours d'année, un éventuel désistement de la part de l'élève ne peut donner droit au remboursement.

Pour les inscriptions à l'École de musique, merci de bien vouloir remplir le **formulaire** reçu dans les **notifications** de l'application mobile du Collège, **au plus tard mercredi 7 octobre** 2026.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Alice Keyrouz
Chargée de l'Éveil Sportif et Artistique